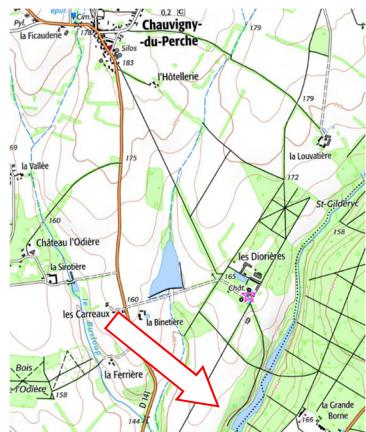


AMENAGEMENT D'UN DÉBIT RÉSERVÉ A CHAUVIGNY-DU-PERCHE

Localisation : Etang du Gratteloup sur la commune de Chauvigny-du-Perche.



Problématique du site : L'étang, construit sur la Gratteloup, barre les écoulements et diminue les écoulements faibles, tandis qu'il augmente la température de la rivière.

Descriptif des travaux et technique utilisée :

Aménagement d'un ouvrage de type moine, équipé d'un débit réservé dans la digue de l'étang.

Période de travaux : été 2025

Présentation des effets observés : l'équipement permet de maintenir un écoulement après la digue tant que la rivière alimente l'étang. L'ouvrage de type moine permet également de restituer l'eau de fond de l'étang à une température plus faible en été que l'eau de surface.

Maître d'ouvrage : le propriétaire du site a supporté le reste à charge des travaux et a délégué la maîtrise d'ouvrage des travaux au service GEMAPI de la Communauté d'Agglomération Territoires vendômois (CATV)

Partenaires financiers de l'opération :

Conseil départementale de Loir-et-Cher (30%)

	
Photo de la digue et de l'ouvrage	Photo de l'intérieur de l'ouvrage